

Compte rendu de réunion

-  **Lieu** : Salle Socioculturelle à Lesménils
-  **Date** : 10 MARS 2021
-  **Heure** : 9h30 – 11h00
-  **Participants** : 9 à distance, 3 en présentiel, voir détail sur feuille d'émargement jointe

Points à l'ordre du jour :

- I. Installation de la Commission
- II. Présentation du rôle de la commission
- III. Mise en place d'un comité technique
- IV. Schéma Régional de Raccordement au Réseau des EnR (*S3REnR*)
- V. Projet de schéma IRVE (*Infrastructures de recharge des véhicules électriques*)
- VI. Consultation des EPCI pour leurs priorités et leurs besoins

- I. Le Président procède à **l'installation des membres de la commission** : 38 membres dont 19 issus du comité du SDE54 et 19 issu de chaque EPCI. Suite à la sollicitation du SDE54 début Janvier tous les EPCI non pas rendu réponse sur la nomination d'un délégué, les services reprendront contact avec ceux-ci : CC Vezouze en Piémont, CC de Pompey, CC Seille et Mauchère Grand Couronné, CC Sel et Vermois, CC Terres Toulouses, CC Val d'Alzette.
- II. Le Président donne la parole à Jérôme Klein, 1^{er} vice-président au SDE54 pour présenter le **rôle de la commission**. J. Klein explique que la commission CCPE vise à coordonner les actions dans le domaine de l'énergie pour garantir une cohérence et des échanges sur ces sujets.

D'autre part la CCPE peut, à la demande et pour le compte d'un ou de plusieurs de ses membres, assurer l'élaboration du PCAET : plan climat-air-énergie territorial et/ou assurer des actions dans le domaine de l'efficacité énergétique. Sous la condition d'adapter les statuts du syndicat, le SDE54 pourraient dégager des ressources afin d'animer et mener des actions en ce sens.

Le Président questionne l'ensemble des participants sur l'avancé des EPCI dans l'élaboration des PCAET.

- CC du Pays de Colombey et du Sud Toulousain est associé à la CC Moselle & Madon
- CC Mad et Moselle : PCAET débuté, questionnement sur la poursuite car une commune va quitter la CC qui n'aura alors plus l'obligation de le réaliser.
- CA de Longwy : il est fait
- CC Terre Lorraine du Longuyonnais : il n'est pas fait
- CC Cœur du Pays Haut : le PCAET est lancé
- CC Orne Lorraine Confluences : il est lancé
- C.A Saint-Dié-des-Vosges : non lancé

Compte rendu de réunion

- III. Le président propose la **création d'un comité technique** animé par le SDE54. J. Klein détaille les missions de ce comité technique : composé d'experts en matière d'énergie, le CT assurerait l'analyse technique nécessaire aux travaux de la commission et serait composé d'expert des territoires : acteurs locaux (PETR, CEP...), intervenants techniques des EPCIs membres, et des partenaires (CD54 ; Métropole ; Scot...) Il s'agirait également d'apporter aux territoires moins bien dotés des informations et retour d'expériences sur les sujets abordés. Mr Starosse intervient pour préciser que le VP à l'énergie de la CC Terres Toulaises sera désigné représentant au comité technique. Mr Klein précise que pour le pays du Saintois il s'agira de Mme Clémentine FROGNEUX.
- IV. Le Président informe la commission que le SDE54 a été saisi pour formuler un avis sur le projet de **Schéma Régional de Raccordement au Réseau des EnR (S3REnR)**. Ce schéma permettra de réserver de la puissance d'accueil pour le raccordement ENR sur le réseau. L'avis rendu est défavorable car la puissance réservée en M&M semblent insuffisantes ce qui pourrait poser des difficultés de raccordement des futurs projets
- V. **Projet de schéma IRVE** (Infrastructures de recharge des véhicules électriques) : Le Président explique que le syndicat a délibéré en 2020 pour l'élaboration d'un schéma d'implantation des IRVE sur le territoire de la M&M. Il s'agit par cette étude de faciliter le déploiement des bornes en coordination avec les acteurs du département, de gérer l'interopérabilité, mutualiser l'exploitation.
- Pour réaliser le CCTP de ce schéma IRVE, les EPCI seront sollicités ainsi que la métropole et le CD54. L'échéance pour le lancement de la consultation est fin premier semestre 2021.
- VI. **Priorités et besoins des EPCI du territoire (voir annexe jointe)**. Le Président liste les retours obtenus suite à la consultation des EPCI sur leurs besoins (en matière de baisse des consommations d'électricité, de développement des ENR, d'IRVE...) afin de définir les priorités d'action de la commission et du comité technique.
- Les principaux besoins énoncés par les EPCIs sont : l'accompagnement dans la réalisation des PCAET, le besoin d'accompagnement à la rénovation des bâtiments des collectivités, au développement des énergies renouvelables, l'harmonisation des implantations de bornes de charges et à leur fonctionnement.
- Les intervenants complètent ensuite cette présentation en évoquant les réalisations sur leurs territoires respectifs : production d'Hydrogène, méthanisation, ...

Le Président clos la séance en proposant une prochaine rencontre en mai ou juin, après la tenue du comité technique, avec comme point à avancer : les PCAET, les projets ENR et le schéma IRVE. Le CD54 ainsi que la Métropole seront conviés.